

Introduction

L'immolation d'un étudiant précaire à Lyon en automne dernier a ravivé le débat sur les conditions de vie étudiante en France. Ce drame a mis en lumière la trajectoire des étudiants vulnérables. Cette vulnérabilité, mais aussi les conditions de vie étudiante, ont un effet non négligeable sur la réussite universitaire.

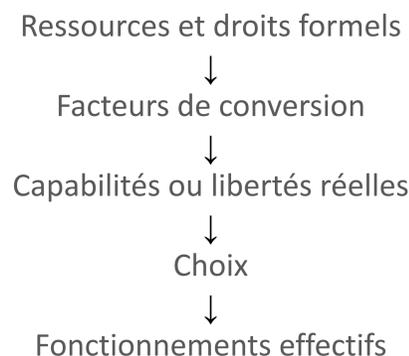
Son immolation a provoqué une vague d'indignation nationale et a mis en lumière les vulnérabilités étudiantes, entendues comme la difficulté de s'inscrire dans la quête statutaire imposée par les normes sociales. Celles-ci sont causées par les inégalités sociales et économiques qui entravent et affectent les études et leur réussite. Ces inégalités peuvent conduire certains étudiants à abandonner leur projet d'études ou à faire des sacrifices pour le mener à terme. La condition étudiante est donc profondément inégalitaire, et cela à différents niveaux.

Dans un contexte de massification des études supérieures, l'importance prise par la réussite étudiante interroge les déterminants de celle-ci. Dans un contexte de mise en concurrence des universités et des villes, l'échelle locale est de plus en plus impliquée dans l'amélioration des conditions de vie étudiante et travaille à rendre leur territoire plus attractif pour les étudiants.

Cette hausse des prérogatives locales a permis à la Ville de Paris de développer un attirail de dispositifs pour faciliter la vie de ses étudiants. Celui qui attirera notre attention est le dispositif d'Aide à l'Installation dans un Logement pour les Étudiants (A.I.L.E). Ce dispositif verse 900 euros à des étudiants boursiers afin de les inciter à vivre et étudier à Paris. Ce dispositif permet de favoriser la mixité des publics étudiants. Il permet également de répondre à la massification universitaire en permettant à des étudiants issus de classes défavorisées d'étudier dans la capitale.

Méthode

Cadre théorique : l'approche par les capacités de Sen.



Une évaluation du dispositif de l'Aide à l'Installation dans un Logement pour les Etudiants de la Ville de Paris a été faite avec une méthode quantitative. Un questionnaire a été transmis à 2534 étudiants bénéficiaires du dispositif entre 2015 et 2019. Cette communication permet de présenter les premiers résultats, des statistiques descriptives, à l'aune de la théorie des capacités.

Le questionnaire comprenait quatre parties :

- Informations générales (niveau d'études, échelon de bourses, département d'origine...)
- Caractéristiques de leur logement et sa recherche
- Questions sur le dispositif A.I.L.E (connaissance du dispositif, opinion, satisfaction...)
- Financement des études

Résultats

En majorité des étudiants de bac+1 à bac+3 (55%)

L'AILE augmente les capacités d'être **autonome** et de **vivre à Paris intramuros**.

Dispositif considéré comme un "**coup de pouce**" mais **non incitatif** pour 65%

Mixité sociale non réussie : les échelons Obis et 1 sont la majorité des bénéficiaires

Confidentialité du dispositif : inégalités dans l'accès à l'information

Acceptabilité : satisfaction à 85% mais les délais de versement sont trop longs et le montant n'est pas jugé suffisant

Détournement de l'objectif de l'AILE : seuls 35% ont utilisé la somme pour payer le loyer et 24% l'ont utilisé pour l'emménagement. Les 900 euros sont surtout utilisés comme complément de revenus pour les besoins du quotidien (nourriture, achat d'équipements, déplacements chez les parents etc.)

Répartition des boursiers

Echelon Obis : 34%

Echelon 1 : 16%

Echelon 2 : 6%

Echelon 3 : 6%

Echelon 4 : 7%

Echelon 5 : 10%

Echelon 6 : 7%

Echelon 7 : 4%

Conclusion

Le dispositif a ainsi relativement augmenté le champ des possibles en ayant l'opportunité de vivre à Paris. Cette somme a permis à des étudiants de prendre leur indépendance, mais aussi d'affronter leurs dépenses diverses hors logement. Toutefois, les libertés réelles des étudiants bénéficiant d'un échelon de bourse très élevé ne sont pas augmentées. S'installer à Paris réduit également les temps de transport, ce qui a un effet sur la réussite universitaire. En effet, les étudiants bénéficiaires du dispositif ont à 79% leur lieu d'études à Paris. L'autonomie tant recherchée par les étudiants est toutefois spécifique dans la mesure où, même si l'autonomie physique est présente avec la décohabitation, l'autonomie financière est partielle. En effet, les ressources financières des étudiants sont diverses et proviennent pour la plupart soit des parents soit du travail étudiant. Le dispositif AILE tend à augmenter les libertés réelles de certains étudiants en leur permettant d'avoir un logement autonome et des conditions d'études améliorées, mais ce dispositif ne suffit pas pour tendre vers des capacités complètes dans la mesure où le travail étudiant peut entraver la réussite universitaire. Ainsi, le fonctionnement « réussir ses études » peut souffrir d'inégalités si les étudiants connaissent une situation de précarité non négligeable. Dans une ville telle que Paris, le risque de précarité est relativement important, il faudrait ainsi un dispositif plus inclusif et plus conséquent pour augmenter les capacités de cette population.

Augmenter les libertés réelles des étudiants avec un échelon de bourse très élevé → ouverture du dispositif aux logements conventionnés type CROUS

Pour une réelle mixité sociale → diversification de l'offre de logements pour les étudiants (intergénérationnels, associatifs) car le parc locatif privé est hors de portée pour les boursiers à échelon élevé

Publicité plus large du dispositif afin de ne pas créer d'inégalités d'accès à l'information

Somme de 900 euros insuffisante pour le coût de la vie à Paris → risque plus élevé d'échec en cas de travail étudiant

Augmenter une attractivité déjà établie aux yeux des étudiants → travail multipartenarial avec les autres directions de la Ville de Paris pour rendre Paris à la fois plus attractive mais aussi plus inclusive.